

Lorsque Gaston-Bonheur se décline en allemand



En atelier, jeunes Allemands et Français ont travaillé à la confection d'affiches sur le thème de l'échange./Photo DDM

Denis Ejarque a beaucoup d'ambition pour ce collège Gaston-Bonheur dont il a pris la charge à la rentrée 2014. Un projet fédérateur pour cet établissement qui a perdu une centaine d'élèves en cinq ans et qui passe par un regain d'attractivité. Des leviers avec entre autres l'ouverture des collégiens sur l'extérieur et l'élaboration d'un parcours personnalisé à la culture générale favorisant la pratique des langues étrangères. Renforcer l'existant, le collège au fil du temps s'est forgé une solide réputation dans l'apprentissage de l'allemand. Cette année, cela fait trente ans que des échanges existent avec le collège germanique de Grossalmenrode et cette semaine quarante-cinq correspondants d'outre-Rhin sont accueillis dans les familles françaises. Sous l'impulsion du professeur Laars Dorman, dans une région naturellement tournée vers l'Espagne toute proche, le nombre de collégiens en 6e ayant choisi la langue de Goethe est plus important que celle de Cervantes.

Arrivés la semaine dernière, les jeunes Allemands avec les collégiens trébéens ont tour à tour visité le moulin à papier de Brousses-et-Villaret, le gouffre de Cabrespine, participé à une soirée franco-allemande au cœur des Corbières, à Rieux-en-Val. Ils se sont imprégné de la richesse locale en assistant aux vendanges dans le Carcassonnais puis au domaine de l'Hospitalet. Mardi, différents ateliers (arts plastiques, sport, informatique...) dans l'enceinte du collège, hier des promenades sur les sites référencés au patrimoine mondial (Cité de Carcassonne, canal du Midi dans celle des 3B) ont donné aux visiteurs un caractère solennel à ce voyage bâti sur le thème de l'Histoire. Aujourd'hui, après une ultime rencontre auprès de l'office de tourisme, la délégation reprend la route pour dix-huit heures de car. Ils partent en véritables ambassadeurs de Gaston-Bonheur.

La dépêche du Midi, jeudi 1^{er} octobre